

## Structure de la B.D.C.S.

Descriptif complet de la base de données comptables standardisées, en exécution de l'article 35, § 8, du règlement général sur la comptabilité communale.

Format informatique :

La structure des données de la B.D.C.S. est définie au format XML, protocole standard actuel des connexions internet.

**Structure des Fichiers**

Chaque fichier commence par un identifiant en deux parties. La première est déterminée comme suit :

**identification du fichier : CCCCTAAAAMMJJKK**

code INS de l'administration

type d'administration : 1 = Commune, 2 = C.P.A.S., 3 = Province, 4 = Zone de police

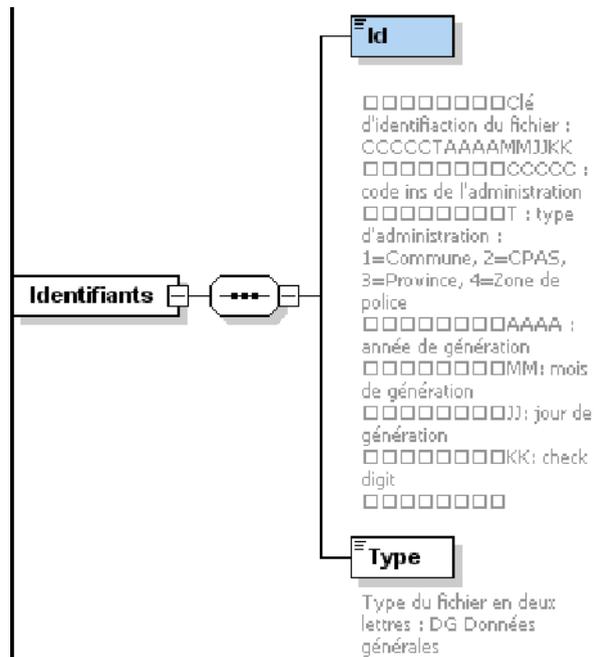
AAAA année de génération

MM mois de génération

JJ jour de génération

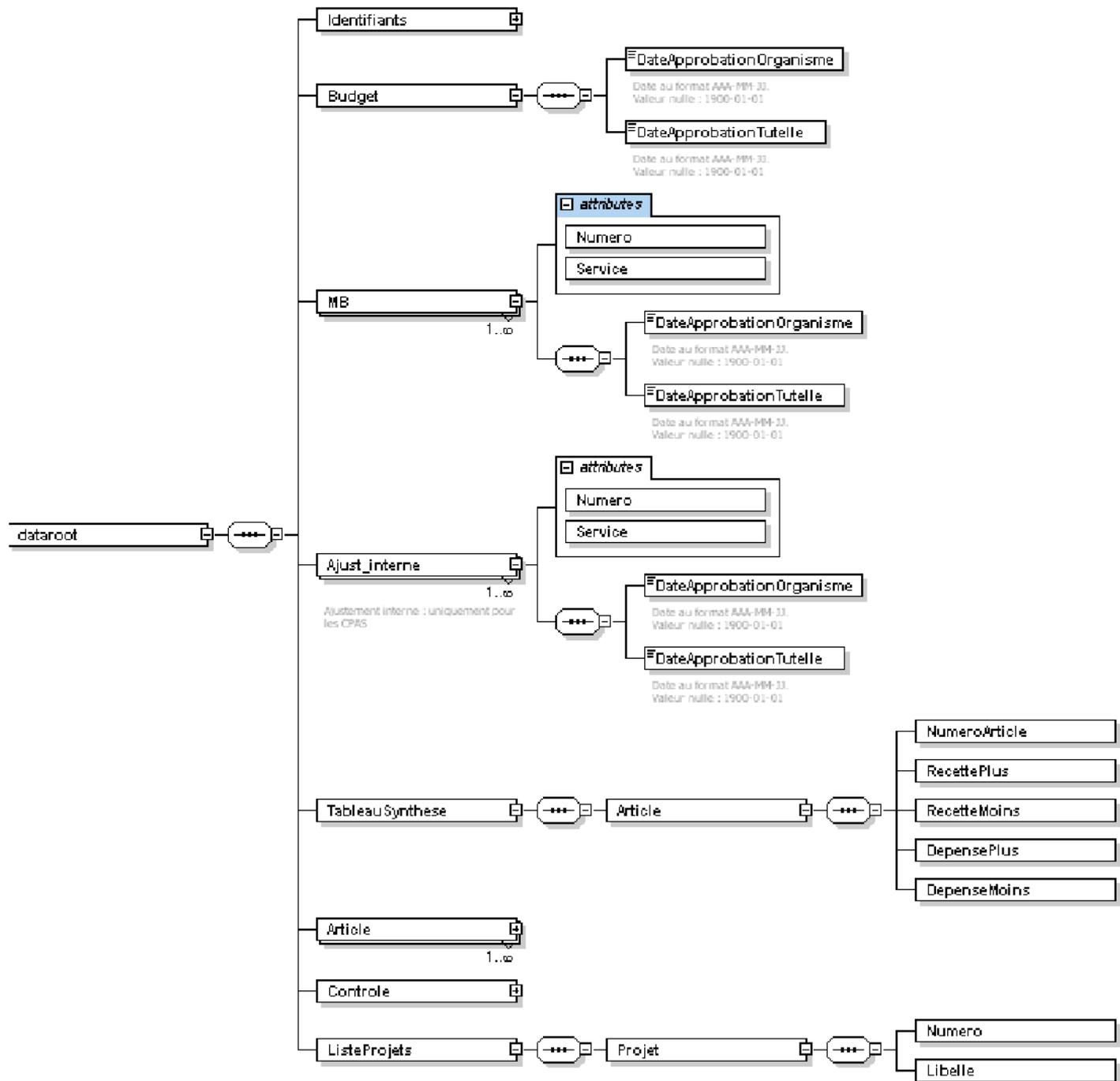
KK vérification type banque, reste de la division par 97

*Type de fichier* : BU = Budget, BG = Balance générale, CP = Comptes particuliers, DG = Données générales, JB = Journal budgétaire, JG = Journal général.

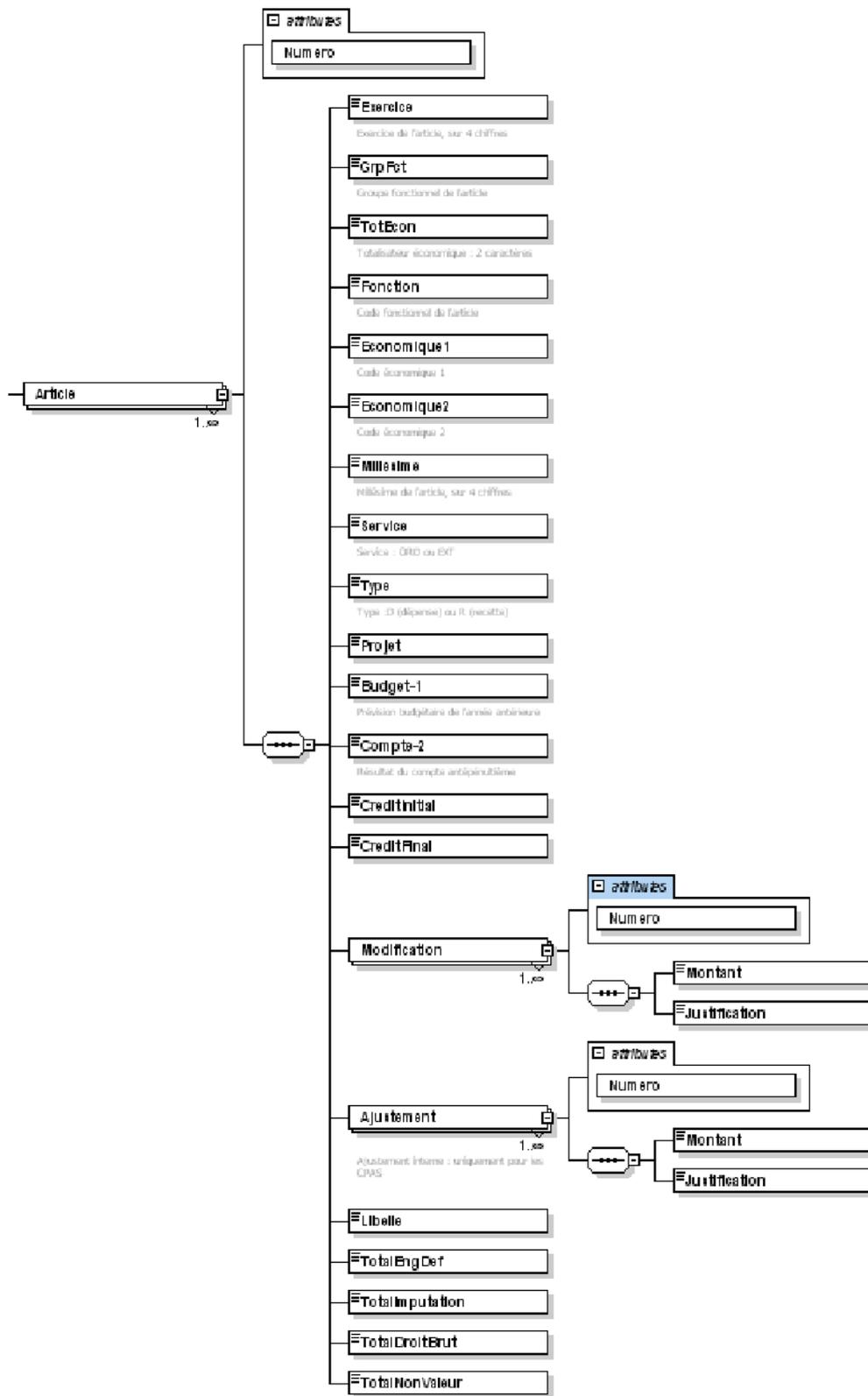


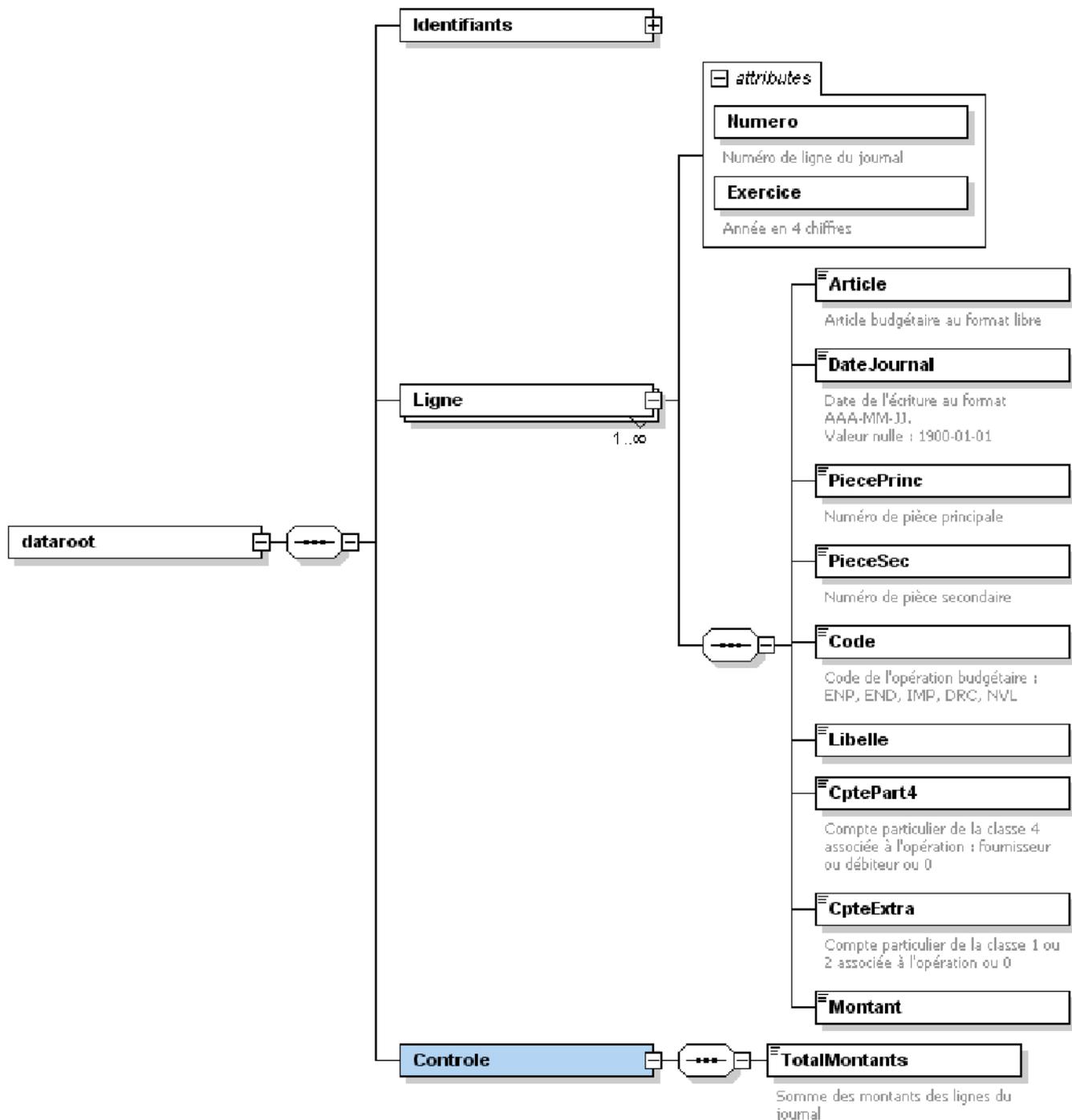
# Fichier Budget

Le schéma structurel suivant est adopté :



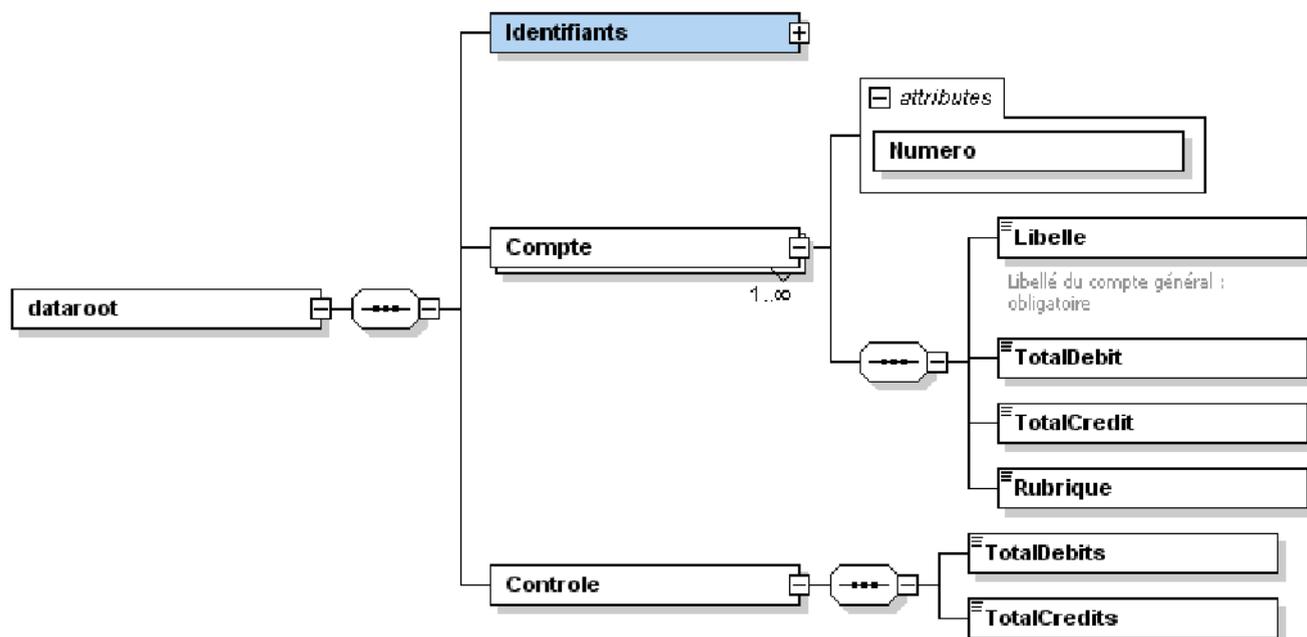
Le détail de l'article est précisé comme suit :





Les différents codes d'opérations sont: ENP (Engagement provisoire), END (Engagements définitifs), IMP (Imputations), DRC (Droits Constatés), NVL (Non Valeur).

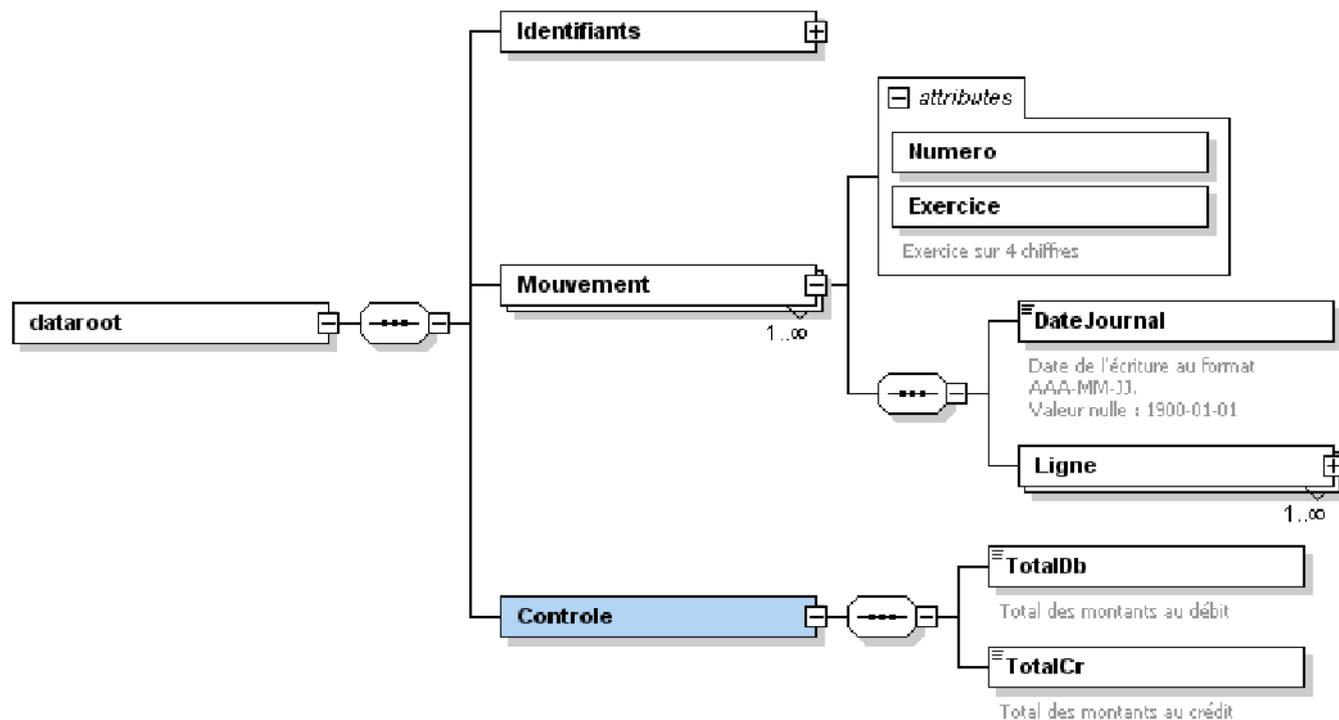
Un contrôle de cohérence pourra être effectué entre le fichier Budget (reprenant aussi les données du compte) et le fichier du journal budgétaire.



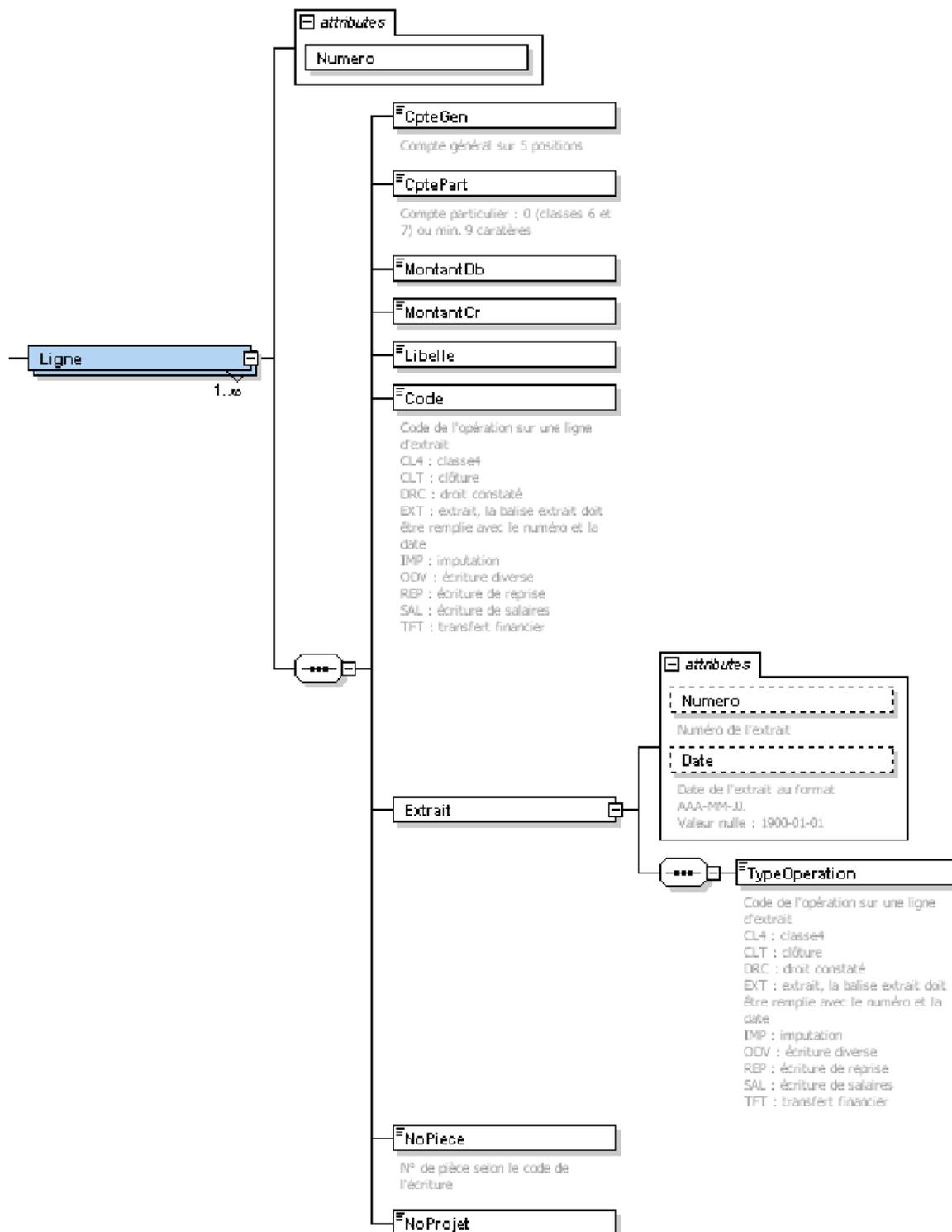
Chaque compte général des classes 1<sup>re</sup> à 5 fait partie du bilan. En complétant l'élément rubrique avec le chapitre dans lequel se trouve le compte dans le bilan, on évite le recours à une base de données annexe pour générer ce dernier.

### Fichier Journal général

Le fichier du journal général répond au canevas suivant :

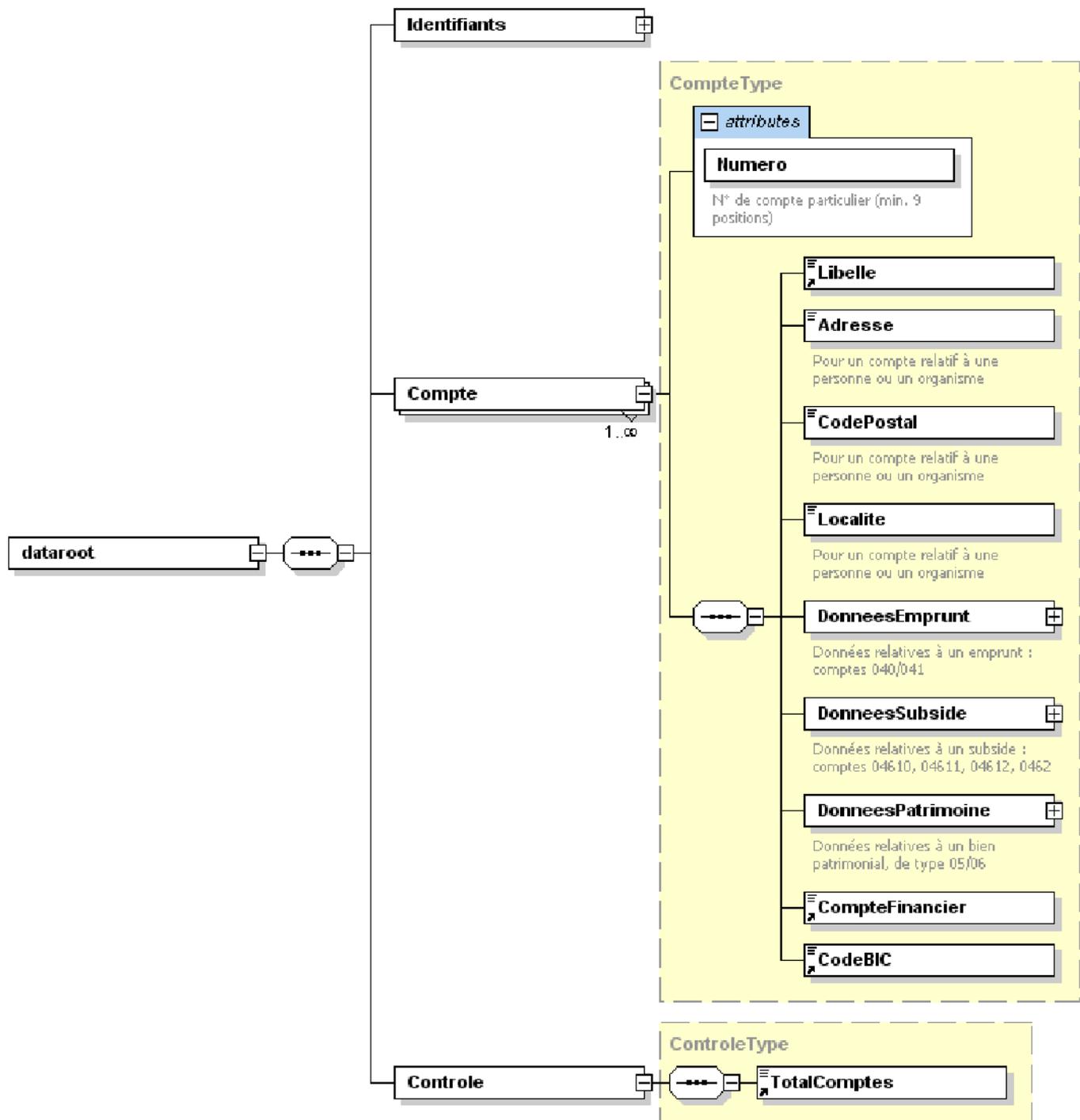


Chaque ligne se présente comme suit :



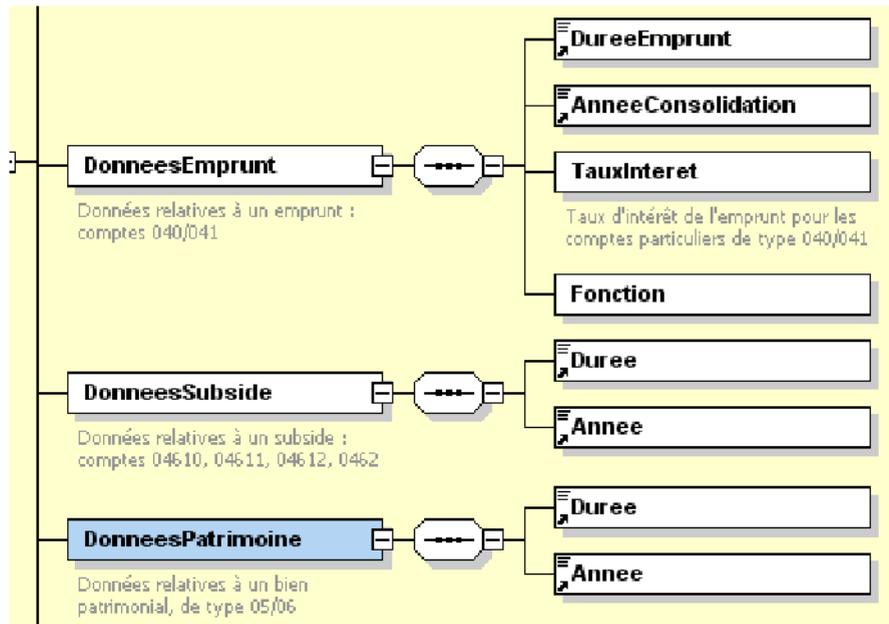
Chaque code correspond à une opération de comptabilité générale. S'il s'agit un extrait bancaire, toutes les lignes de l'opération seront au code EXT. Dans le sous-élément, à la rubrique « type d'opération », on précisera de quelle opération il s'agit.

Par exemple, un code « EXT », avec type d'opération « DRC » et NoPiece « 110 » signifiera la perception du droit constaté N° 100 dans cet extrait.



Le Code BIC qui identifie chaque banque ne devra être complété que dans le cas d'un compte bancaire ou d'un emprunt. Si l'organisme prêteur n'est pas une banque, on encodera son sigle sans les points (ETHIAS, IGRETEC,...).

Les données concernant les emprunts, le patrimoine et les subsides seront complétées par les sous éléments décrits ci-dessous :

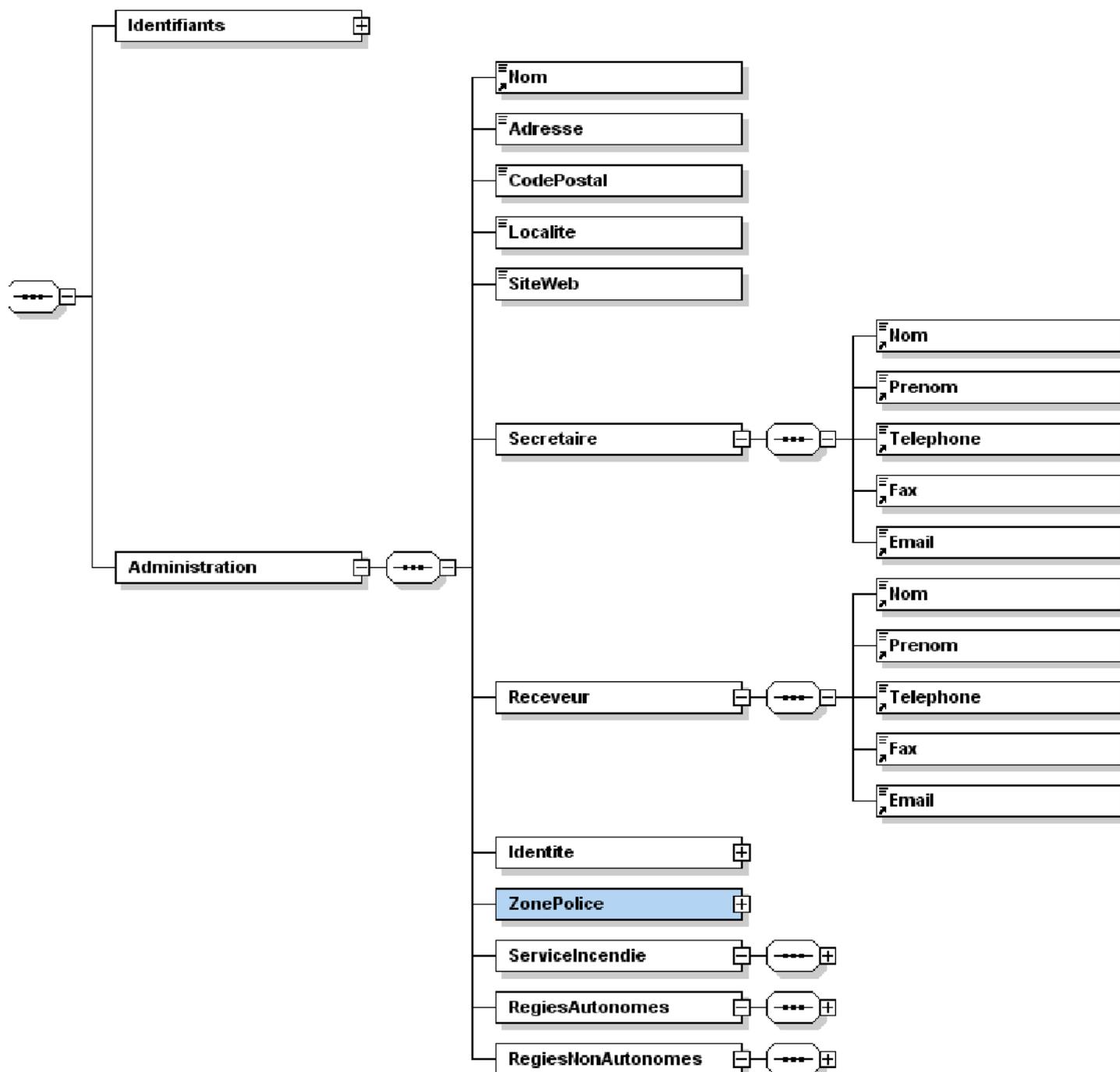


Le contrôle reprend le total des comptes figurant dans le fichier.

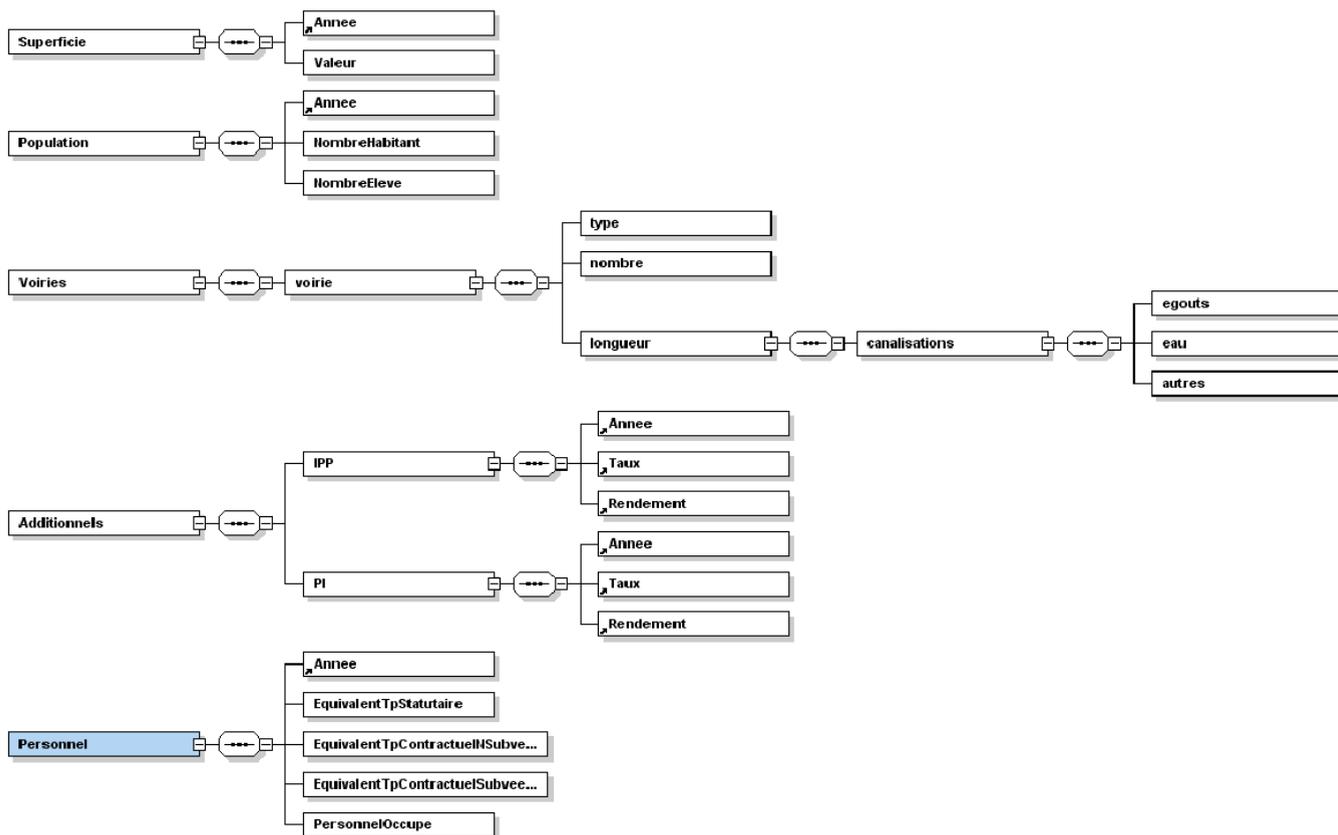
## Fichier données générales

Ces données seront générées par l'application « Synthèse analytique », diffusée par la Région wallonne.

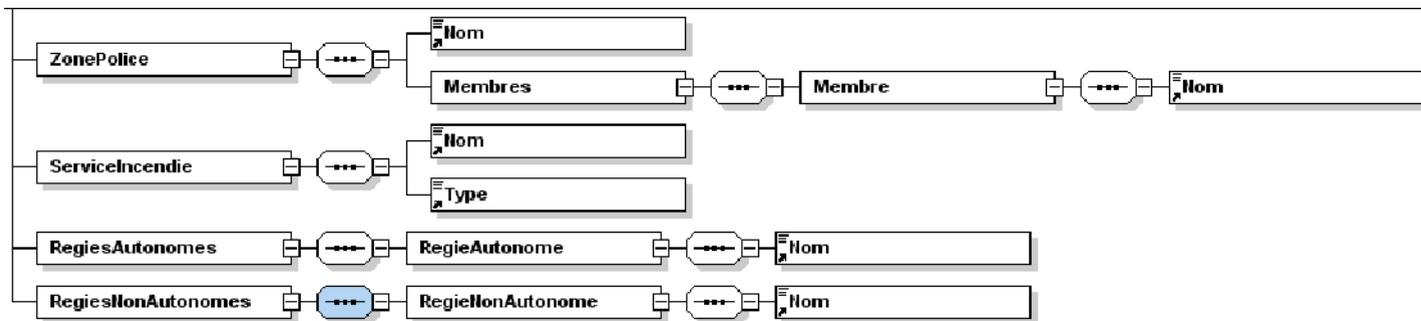
En voici le schéma général :



Voyons plus bas le détail de l'élément identité et suivants :



Terminons par les derniers éléments :



Le fichier de la présente structure peut être obtenu sur demande auprès de la DGO5, rue Van Opère 95, à 5100 Jambes.

Spécification technique et structure des fichiers de synthèse des informations comptables (S.I.C.) en exécution de l'article 35, § 8, relatif à l'extraction des données constitutives des budgets, des modifications budgétaires, des comptes, et de leurs annexes légales.

*Format du fichier*

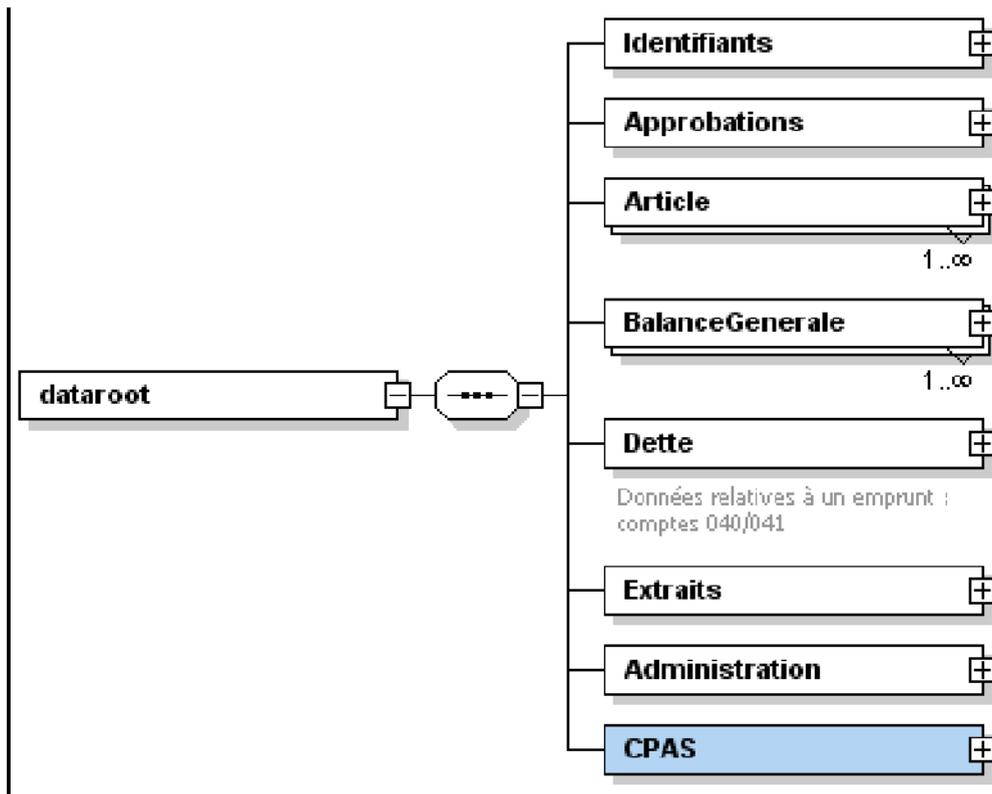
Afin de faciliter les transferts, le fichier sera généré au format standard d'internet, le XML. Un seul fichier reprendra toutes les informations.

*Nom du fichier*

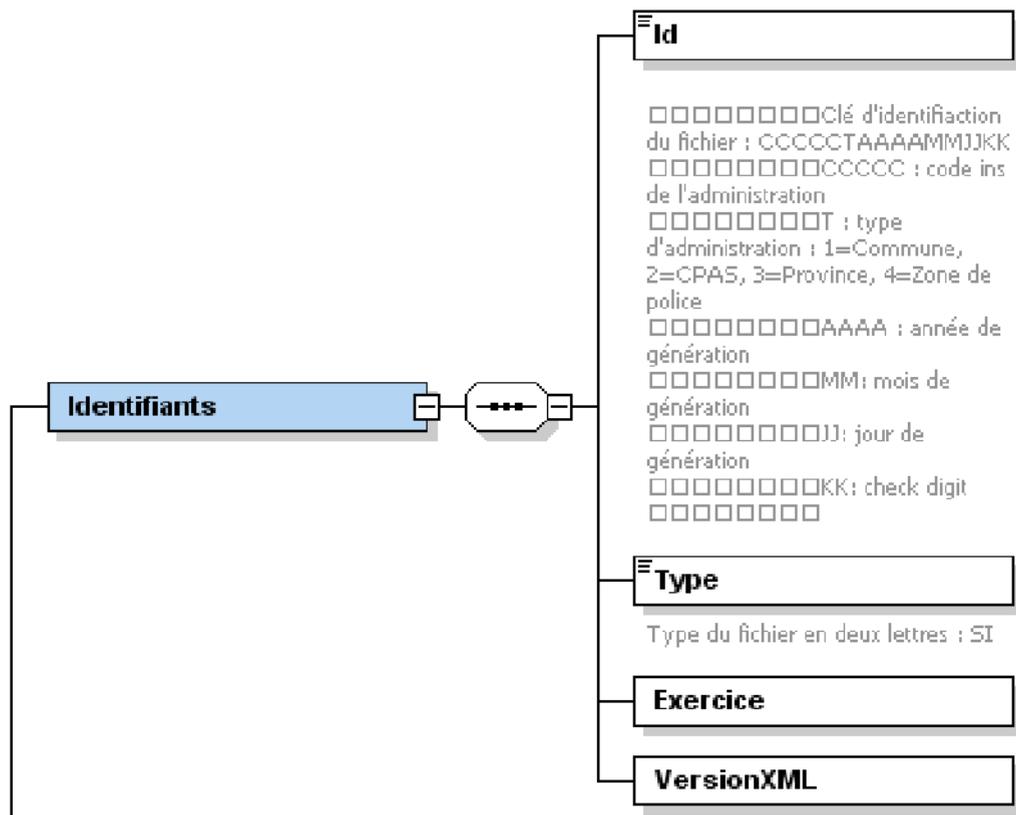
Le nom du fichier, reprend le code INS, l'exercice, le type de fichier (SI «) pour l'occasion et le type d'administration (1 pour commune, 2 pour C.P.A.S.).

*Structure du fichier*

Les rubriques principales sont les suivantes :



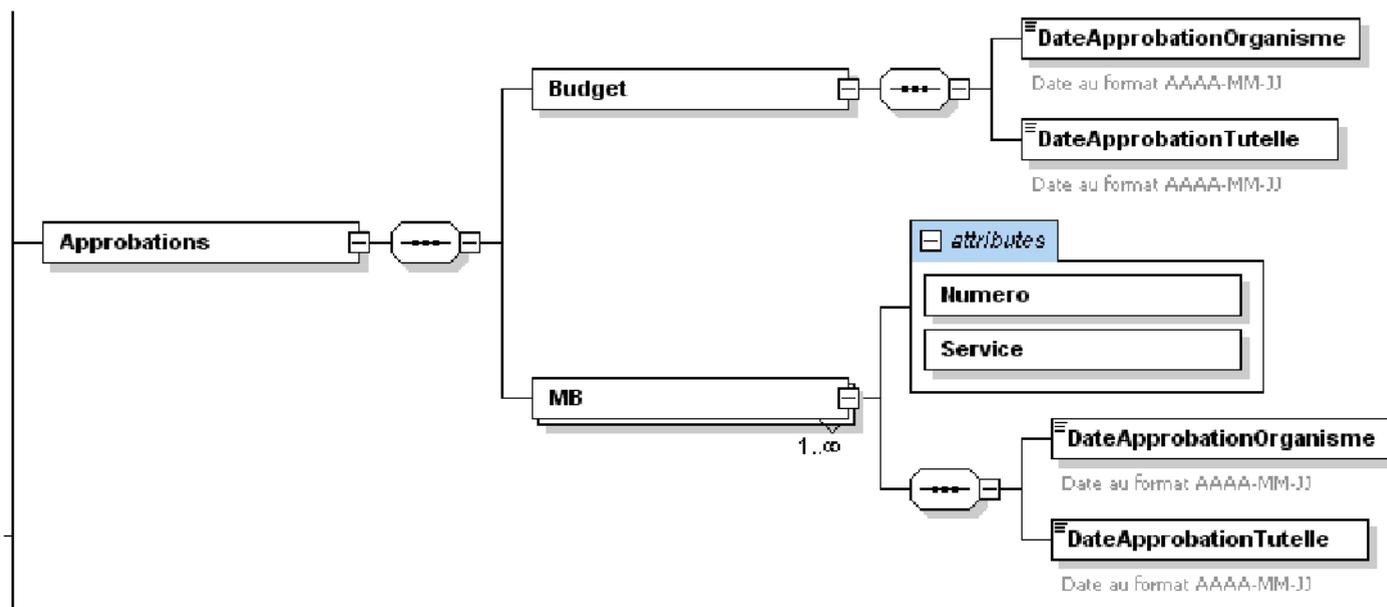
Identifiants



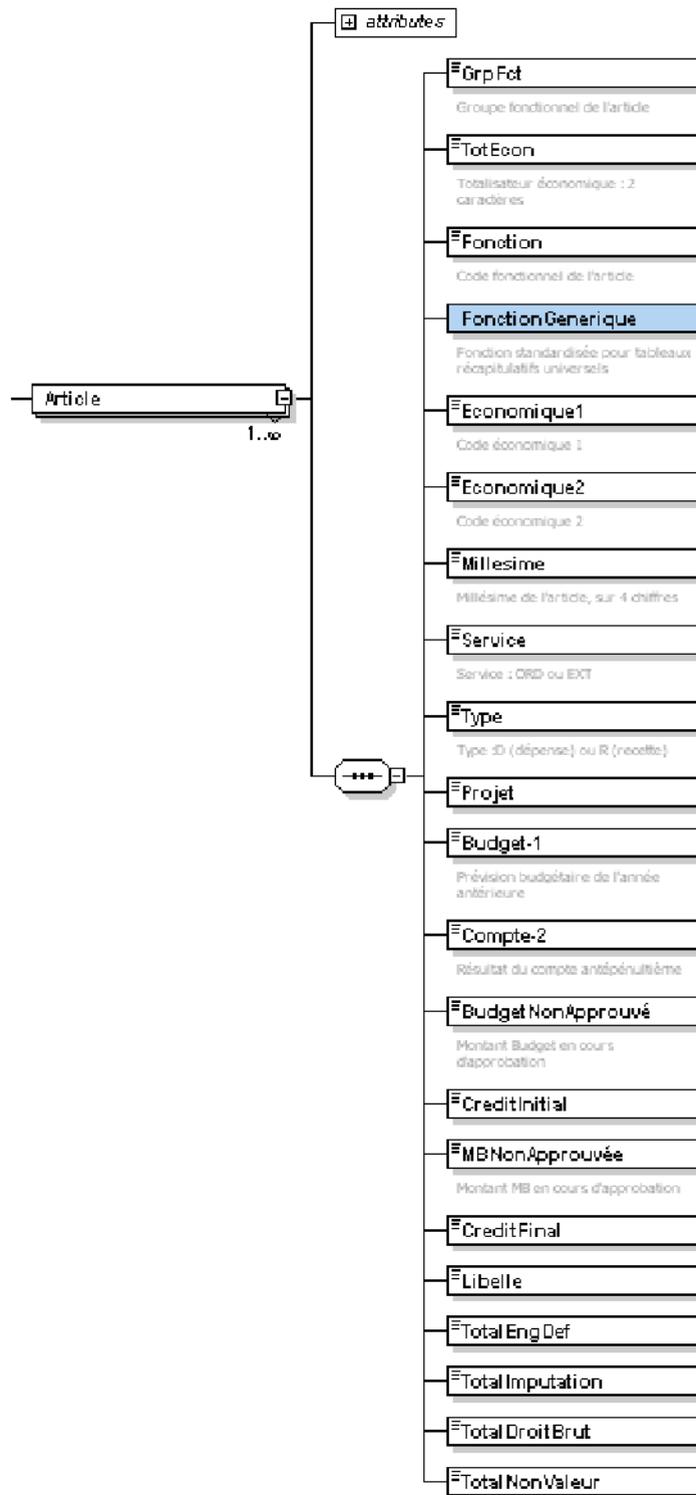
Cette partie permet de vérifier que les références du fichier sont identiques à celles encodées dans le nom du fichier, la date de génération et un check digit de contrôle.

*VersionXML* donne le numéro de version du fichier XML, en cas d'évolution des données intégrées dans le fichier.

Approbations



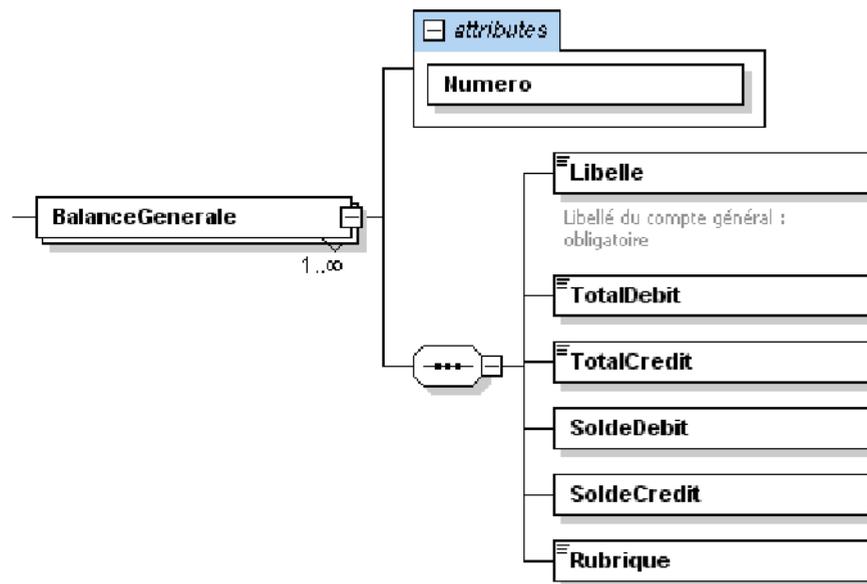
Sont reprises ici toutes les dates d'approbation.



On retrouve ici tous les éléments pour recalculer un budget, un compte. Ont été ajoutés les budgets et MB non approuvée, permettant l'analyse d'un budget non approuvé.

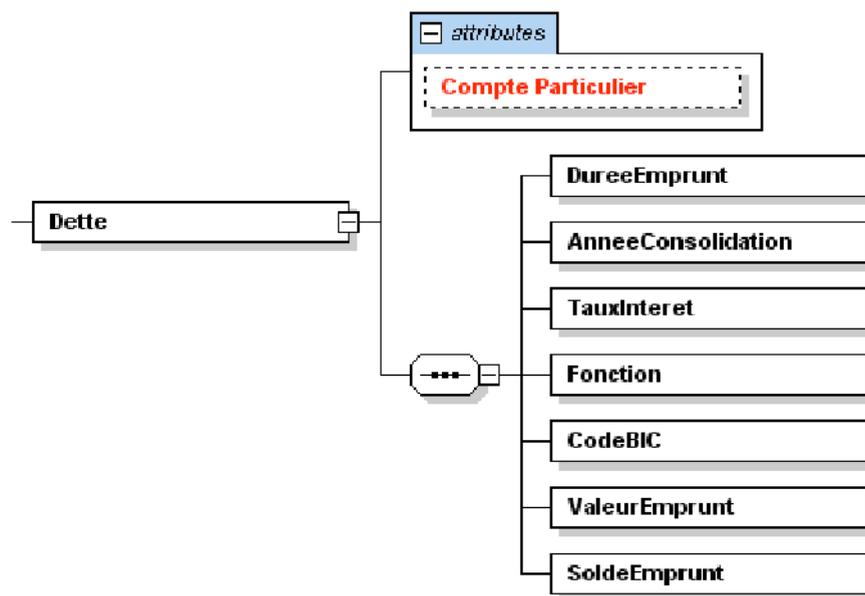
Des fonctions de base, valables pour toutes les administrations seront déterminées. Elles permettront de générer des tableaux récapitulatifs pour chaque type d'administration. Ceci facilitera l'utilisation statistique des données. Pour chaque article, ce renseignement sera récupéré dans l'élément « fonction générique ».

## Balance générale

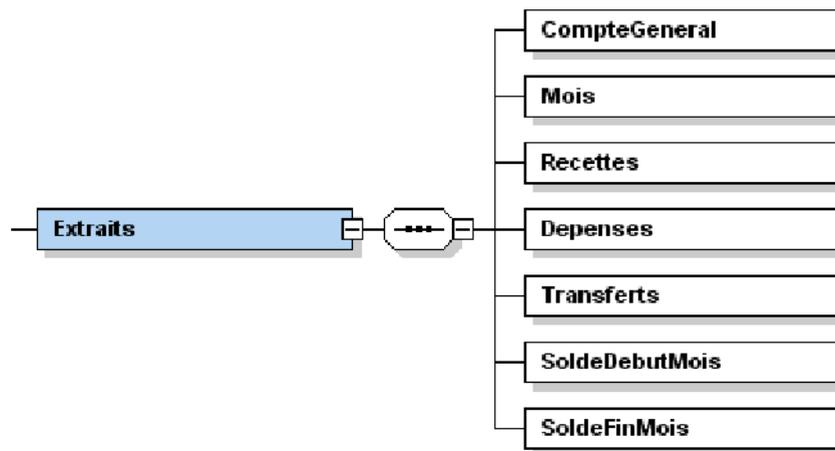


La balance des comptes généraux, avec la rubrique du bilan ou du compte de résultats permettant l'édition de ces documents.

## Dettes



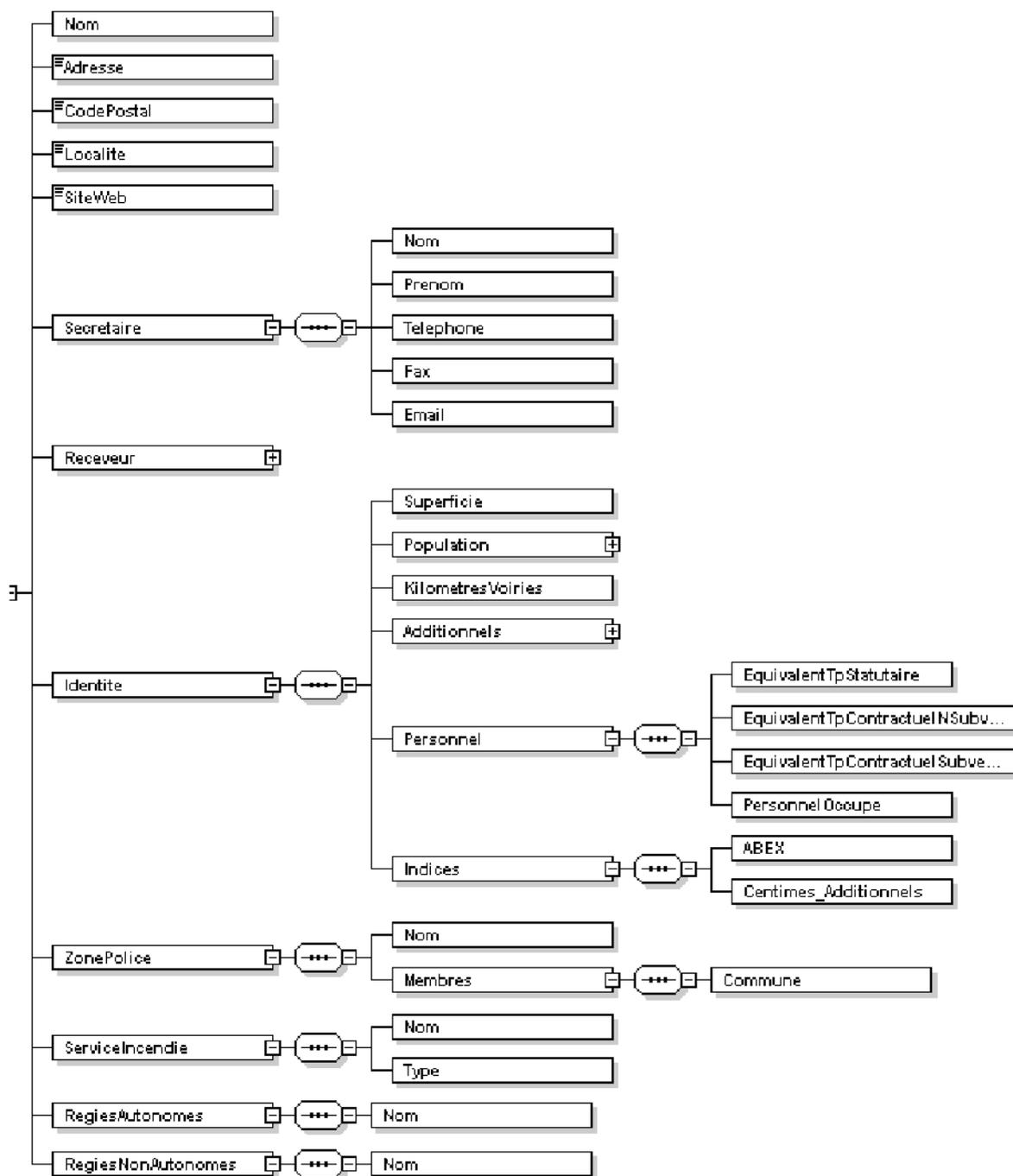
Toute la dette de l'administration est récupérée. Le code BIC est ce qui identifie la banque, la valeur emprunt est la valeur initiale et le solde,...



Disposer d'une vision des extraits de banque est indispensable pour l'analyse de la trésorerie. Mais le volume de renseignements deviendrait très vite énorme et difficile à gérer.

Aussi, les extraits sont regroupés par compte général et par mois (les 55001 ensemble, les 55006, les 55018,...). Son renseignés chaque mois le volume de recettes, de dépenses et les transferts, ainsi que le total des soldes initiaux et finaux. On ne dépassera pas 100 enregistrements pour cette partie du fichier.

## Administration



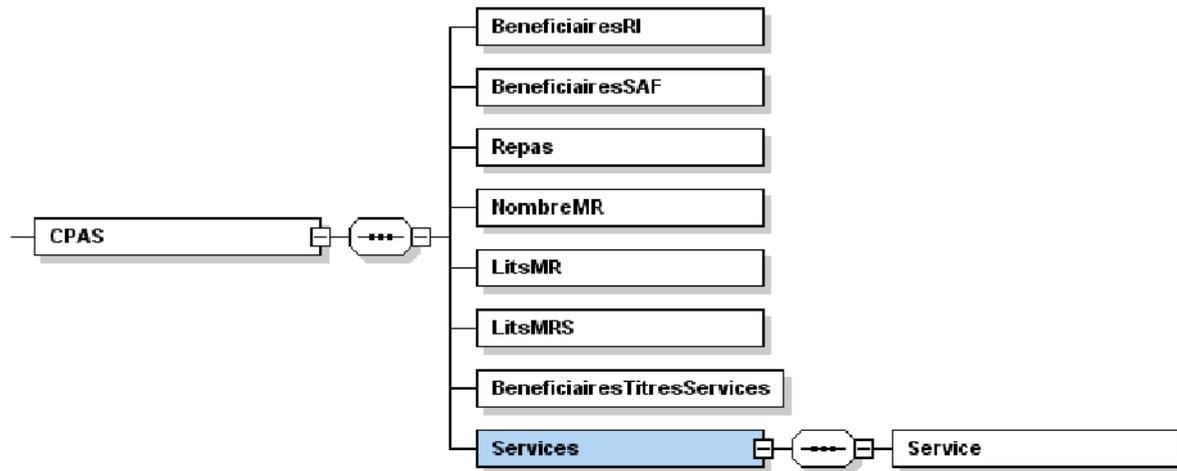
Détail textes rubriques personnel : EquivalentTpContractuelNSubvention et EquivalentTpContractuelSubvention

On trouve ici tous les renseignements généraux figurant dans le descriptif du budget ou du compte.

Cette partie du fichier peut aisément être adaptée, pour accueillir de nouvelles informations.

## C.P.A.S.

Les informations de base sur les services des C.P.A.S. figurant dans cette partie.



Remarque : en ce qui concerne les bénéficiaires, il s'agit du nombre et en aucun cas de noms de bénéficiaire. Comme pour le reste des données, aucune information à caractère privé n'apparaît.